

Kelly, Kevin (Irlande)

[original: Anglais]

Note verbale

L'Ambassade d'Irlande auprès du Royaume des Pays-Bas présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale et, se référant à la note ICC-ASP/20/SP/38 du 3 juin 2021, a l'honneur d'informer le Secrétariat que le Gouvernement irlandais a décidé de présenter la candidature de l'Ambassadeur Kevin Kelly à l'élection des membres du Conseil de direction du Fonds au profit des victimes, laquelle se tiendra lors de la vingtième session de l'Assemblée des États Parties à La Haye du 6 au 11 décembre 2021.

Le Gouvernement irlandais considère que l'Ambassadeur Kevin Kelly remplit pleinement les conditions énoncées au paragraphe I de la résolution ICC-ASP/1/Res.7. Il s'agit d'un candidat jouissant de la plus haute moralité, réputé pour son impartialité et son intégrité et possédant une expérience et des compétences en matière d'assistance aux victimes de crimes graves. L'Ambassadeur Kelly a occupé des postes de direction dans des environnements fragiles affectés par des conflits en Afrique dans le cadre de ses fonctions au ministère irlandais des Affaires étrangères, à la Banque mondiale et dans des ONG internationales. Il a défendu les droits des victimes de crimes internationaux en tant qu'ambassadeur d'Irlande en Ouganda, où il a participé à la Conférence de révision de Kampala, et en tant qu'ambassadeur auprès de l'Assemblée des États Parties de la Cour pénale internationale à La Haye, où il a veillé à ce que les victimes soient au cœur de l'engagement de l'Irlande auprès de la Cour. L'Irlande a l'honneur de joindre à la présente un résumé des qualifications et un curriculum vitae de l'Ambassadeur Kevin Kelly.
